



# Bourse aux jeunes athlètes

## Année 2021

Nom & prénom de l'athlète	
Nom du club	
Discipline pratiquée	

### Rappel du règlement

#### 1. Critères d'éligibilité

- Être licencié dans un club stéphanois appartenant à une fédération délégataire ou paralympique depuis au moins 3 ans
- Être âgé de 25 ans au plus, au cours de la saison échue
- Être sportif amateur
- Avoir obtenu un résultat sportif reconnu par une fédération délégataire ou paralympique (les résultats universitaires ne sont pas pris en compte)
- Selon le sport pratiqué :
  - Être classé au niveau national ( qualification à finaliste) dans sa catégorie d'âge, **pour les sports individuels**
  - Attester d'une sélection en équipe de ligue et plus haut (quart sud-est, secteur) **pour les sports collectifs**

#### 2. Matérialisation de l'aide

- Par convention annuelle bipartite entre la Ville de Saint-Étienne et le club, et allocation d'une subvention municipale au club.
- La subvention versée au titre du soutien à un jeune athlète est ainsi fixée :

Encouragement au sport	250 €
Sélection en équipe de France dans sa catégorie d'âge	500 €
Podium national	1 000 €
Podium international	1 500 €

- La subvention globale allouée par la Ville de Saint-Étienne est plafonnée à 4500€ par club.

### 3. Comment candidater

- Retourner le dossier de candidature complété, signé et accompagné des pièces justificatives **au plus tard le 30 septembre 2021** à l'adresse : **sports@saint-etienne.fr**

#### **Pièces justificatives à joindre obligatoirement au dossier**

- Copie de la pièce d'identité de l'athlète
- Copie des licences sportives des trois dernières saisons
- Copie des attestations de classement / podium
- Lettre de motivation de l'athlète, exposant son projet sportif
- Lettre motivée du /de la président/e du club, attestant du niveau de l'athlète et du soutien apporté à l'athlète, et exprimant clairement les objectifs sportifs de la saison sportive prochaine

**Tout dossier transmis hors délais ou incomplet ne sera pas examiné**

<b>Cadre réservé à la Direction Sport, jeunesse, vie associative</b>	
Dossier reçu le	
Complétude	
Décision	
Retour convention signée, le	

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer plus facilement les demandes de bourses aux jeunes athlètes . Le destinataire des données est : la Ville de Saint-Étienne. Conformément à la loi «informatique et liberté» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Direction de Sports, jeunesse, vie associative.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

### PRESENTATION DU CLUB

NOM du club	
Siège social	
NOM & prénom du/de la Président/e	
NOM & prénom du/ de la responsable du présent dossier : Tél : Courriel:	

**Lieu(x) d'exercice de l'activité sportive :**

**Actions développées par le club dans le cadre de la pratique de haut niveau :**

## PRÉSENTATION DE L'ATHLÈTE

### IDENTITÉ

NOM	
Prénoms	
Date et lieu de naissance	
Adresse	
Tel	
Courriel	

### SCOLARITÉ

Niveau d'étude poursuivi sur la saison 2019-2020	
NOM & adresse de l'établissement d'enseignement	
Dernier diplôme obtenu	
Formation sportive éventuelle (section sportive, STAPS)	

### EMPLOI

En recherche d'emploi	Oui / Non
Poste occupé actuellement	
Lieu de travail	
Type de contrat	

**PARCOURS SPORTIF - Sports individuels**

**SAISON 2019-2020**

Résultats obtenus au niveau national <i>dans sa catégorie d'âge, de qualification à finaliste</i>	
Podium aux championnats de France <i>dans sa catégorie d'âge, à l'exclusion des deuxièmes divisions et divisions inférieures</i>	
Sélection en équipe de France. Préciser : <i>dans sa catégorie d'âge</i>	
Résultats obtenus au niveau international <i>de finaliste à podium en Championnats d'Europe, du Monde et Olympique</i>	
Appartenance à un pôle sportif. Préciser :	

**SAISON 2020-2021**

Résultats obtenus au niveau national <i>dans sa catégorie d'âge, de qualification à finaliste</i>	
Podium aux championnats de France <i>dans sa catégorie d'âge, à l'exclusion des deuxièmes divisions et divisions inférieures</i>	
Sélections en équipe de France. Préciser : <i>dans sa catégorie d'âge</i>	
Résultats obtenus au niveau international <i>de finaliste à podium en Championnats d'Europe, du Monde et Olympique</i>	
Appartenance à un pôle sportif. Préciser :	

**PARCOURS SPORTIF - Sports collectifs**

**SAISON 2019-2020**

Sélections obtenues en ligue et plus haut (quart sud-est, de secteur) ( <b>de sa catégorie d'âge</b> )	
Sélections en équipe de France ( <b>de sa catégorie d'âge</b> )	
Appartenance à un pôle sportif. Préciser :	

**SAISON 2020-2021**

Sélections obtenues en ligue et plus (quart sud-est, de secteur) ( <b>de sa catégorie d'âge</b> )	
Sélections en équipe de France ( <b>de sa catégorie d'âge</b> )	
Appartenance à un pôle sportif. Préciser :	

## PROJET SPORTIF

- Le candidat joindra une lettre de motivation exposant son projet sportif,
- Le/La Président/e de l'association joindra une lettre motivée, attestant du niveau de l'athlète et de son soutien à l'athlète. Il exprimera clairement les objectifs sportifs de la saison sportive suivante (2021-2022),
- À la fin de la saison sportive 2021-2022, le/la Président/e adressera à la Ville de Saint-Étienne :
  - ▶ le bilan sportif de l'athlète, établi sur la base des objectifs exprimés et des résultats atteints,
  - ▶ le bilan financier justifiant l'investissement réalisé et le bien fondé de l'aide municipale (copie des factures engagées pour se faire).
- Le Président se porte garant de la participation de l'athlète à toute action de communication et de promotion sportive portée par la Ville de Saint-Étienne,
- Il s'engage à apposer le logo de la Ville de Saint-Étienne sur les équipements de l'athlète et à communiquer sur le soutien accordé.

**Pour le Club :**

**Date :**

**Signature du/de la président/e :**